

UE4 GESTION DES RISQUES: SANTÉ, RETRAITE, DÉPENDANCE



ECTS
5 crédits



Composante
EDS - Institut
d'administration
économique
et sociale
(IAES)



Période de
l'année
Printemps

Liste des enseignements

Obligatoire00Matière20.0Elisa Braley (Uniformation) Ce cours a pour objectif d'aborder l'ensemble du fonctionnement associatif et ses modes de partenariats et contractualisation avec les pouvoirs publics, notamment l'Etat et les collectivités. Une attention particulière sera portée sur le fonctionnement et les modes de gouvernance donnant lieu à la rédaction d'un mémoire par les étudiant.e.s.- L'économie sociale et solidaire : principes fondateurs, composantes, Loi du 31 juillet 2014, développement local, intérêt général, utilité sociale et innovation sociale.- Les spécificités du fonctionnement associatif : Loi 1901, types d'association, structuration en réseaux et fédérations, modèles économiques, hybridation des ressources publiques/privées, outils financiers spécifiques.- Gouvernance : spécificités des modes de gouvernance, parties prenantes, place des jeunes et des femmes, place des pouvoirs publics.- Financements publics : champs de compétences, modes de contractualisation, charte d'engagements réciproques, circulaire du 24 septembre 2015, règles d'Etat et taux d'encadrement des aides publiques, SIEG- L'emploi dans l'ESS : métiers, parcours, acteurs, outils, politiques publiques et contrats aidés, FONJEP, PIC.Remise d'études et articles d'actualité sur l'économie sociale et solidaire, le monde associatif et la gouvernance.Présentation d'outils et instruments de réflexion pour mener à bien le travail d'observation de la gouvernance qui sera demandé et effectué à partir du terrain de stage. LES SERVICES A LA PERSONNEJoaquim Pasquet (Cohabillis et Isnoe Conseil)D'abord on s'interrogera sur différentes catégories utilisées pour appréhender les personnes âgées : seniors, vieillesse, autonomie... Ensuite un historique de l'aide à domicile et des services à la personne sera présenté. Puis, on évoquera les textes juridiques structurants (de la loi Borloo aux réformes du derniers quinquennat, en passant par la loi d'adaptation de la société au vieillissement) et leurs impacts sur l'organisation du secteur. Les types de dispositifs au domicile (accompagnement humain, mais aussi mise en accessibilité ou aide techniques) seront présentés, ainsi que les acteurs structurants, les grands flux de revenus, les métiers et leurs caractéristiques. On terminera en abordant les enjeux et les défis actuels du secteur. Matière12.0 Le rôle des mutuelles de santé Flora Hermet (Responsable du département gouvernance mutualiste, Groupe Vvy)Petite histoire de la mutualité et différenciation des types de mutuelles Le rôle des mutuelles : simple assureur#? L'accès à la complémentaire santé en France enjeux et objectifs Les actualités du monde mutualiste : généralisation de la complémentaire santé, tiers payant, réseaux de soins, regroupements de mutuelles... La gouvernance mutualiste : toujours différenciante#? Les mutuelles et l'Europe : Solvabilité II Le rôle des retraites complémentairesFrédérique Nortier-Ribordy (Secrétariat général du COR)L'objectif du cours est de revenir sur le rôle et la place des régimes de retraite complémentaire dans le système français et à approfondir à travers leur exemple et l'actualité récente (les débats sur la réforme du système de retraite) les enjeux liés au pilotage d'un système de retraite.1- Le système de retraite français Typologie des systèmes de retraite Architecture Histoire La place des régimes complémentaires 2 – Un bilan contrasté Près de 17 millions de retraités (droits directs et droits dérivés) perçoivent en moyenne une pension de l'ordre de 1500 euros nets mensuels. Un niveau de solidarité important Le niveau de vie moyen des retraités est légèrement supérieur à celui des actifs Le taux de pauvreté des retraités est inférieur à celui de l'ensemble de la population Environ 300 milliards d'euros sont consacrés annuellement aux retraites, soit un peu plus de 14% de la richesse nationale Un système très largement basé sur la répartition (98% des prestations versées) Mais un système difficilement

